

Récapitulatif des documents

Dossier d'inscription 2ème année

BTS/DSAA/

2018-2019

DOCUMENTS A RETOURNER IMPERATIVEMENT

ATTENTION : Les étudiants n'ayant pas rendu leur dossier ne seront pas inscrits

Documents à télécharger sur l'ENT, à compléter et à rendre (1) :

- Récapitulatif des pièces du dossier d'inscription 2018-2019
- Décharge de responsabilité
- Fiche secrétariat Post-bac si modification de coordonnées (mail, tél, adresse, responsable...)
- Fiche d'urgence
- Fiche d'information sécurité sociale et bourses
- Frais de participation à la Maison Des Lycéens

Documents à joindre au dossier :

- Notification de la bourse universitaire
- Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile et accident pour l'année universitaire 2018/2019
- Une attestation d'ayant droit à la sécurité sociale LMDE, Vittavi ou des parents (obligatoire)
- Frais de reprographie : 80 € pour les Audio-Visuels, 50 € pour les Arts Appliqués ; par chèque à l'ordre du Lycée des Arènes ou par virement bancaire n°compte BIC : FR76 1007 1310 00000100210970TRPUFRP1(2)
- Attestation de la mutuelle vous couvrant (éventuellement)

Documents à consulter sur l'ENT(1) :

- Règlement intérieur (toute inscription au lycée vaut acceptation de ce document)
- Charte informatique (toute inscription au lycée vaut acceptation de ce document)
- Etudiant parfait 2^{ème} année
- Calendrier de rentrée 2018
- Calendrier des inscriptions



Le Proviseur

(1) Les élèves n'étant pas en mesure de consulter ou de récupérer les documents sur l'ENT peuvent se rendre au lycée des Arènes afin de demander une version papier.

(2) Merci de bien identifier vos paiements (dos du chèque ou virement correctement identifié)

Fiche secrétariat

Post-BAC

Photo

Identité de l'étudiant

Nom : _____ N° Portable de l'étudiant : _____
Prénoms : _____ @ courriel de l'étudiant : _____
Né(e) le : _____ à _____
Nationalité : _____ N° national (ou RNE ou INE) : _____
Classe : _____

Scolarité des années précédentes

	Classe	Options	Etablissement	Commune
2017/2018				
2016/2017				
2015/2016				

Responsable légal 1

Nom : _____ N° Domicile _____ Nbre d'enfants à charge : _____
Prénoms : _____ N° Portable _____ Nbre d'enfants dans le 2nd degré _____
@ courriel : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Commune : _____ Pays : _____ Profession : _____

Responsable légal 2

Nom : _____ N° Domicile : _____ Profession : _____
Prénoms : _____ N° Portable : _____
@ courriel : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Commune : _____ Pays : _____

Responsable financier

Nom : _____ N° Domicile : _____ Profession : _____
Prénoms : _____ N° Portable : _____
@ courriel : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Commune : _____ Pays : _____

Autre responsable ou personne à contacter

Nom : _____ N° Domicile : _____ Profession : _____
Prénoms : _____ N° Portable : _____
@ courriel : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Commune : _____ Pays : _____

FICHE D'URGENCE À L'ATTENTION DES PARENTS*



Année scolaire :

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :
.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :
.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

N° de travail du père : Poste : Portable :

N° de travail de la mère : Poste : Portable :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :
.....
.....
.....

NOM, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :
.....

***DOCUMENT NON CONFIDENTIEL** à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



AFFILIATION SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

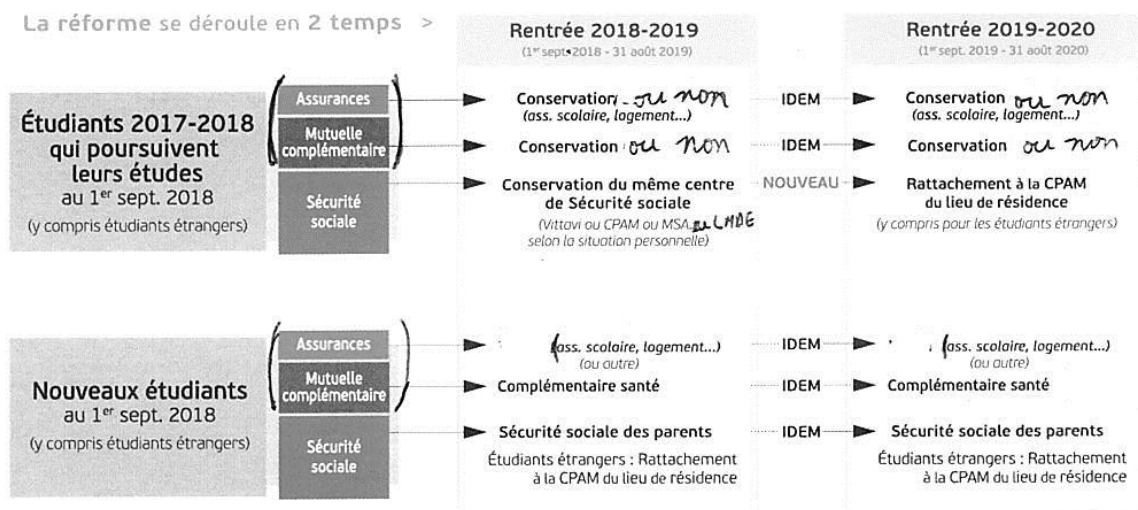
NOTICE EXPLICATIVE A LIRE ATTENTIVEMENT

Dans le cadre de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018, **la sécurité sociale étudiante est réformée.**

Ainsi, à compter de la prochaine rentrée, **les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois** dans un établissement d'enseignement supérieur ne changent plus de régime obligatoire d'assurance maladie et ne seront donc **pas affiliés au Régime des Etudiants.**

Ceux qui poursuivent leurs études et qui sont déjà inscrits à une mutuelle étudiante (Vittavi ou LMDE) pour l'année universitaire 2017-2018, **restent rattachés à cette même mutuelle** et verront leurs droits renouvelés automatiquement par l'Assurance Maladie pour l'année universitaire 2018-2019 sans cotisation financière.

L'adhésion à une mutuelle est quant à elle facultative. Vous pouvez choisir de conserver la mutuelle de vos parents ou bien d'adhérer à une complémentaire santé proposée par VITTAVI ou LMDE (Cf. brochures ci-jointes) ou autres.



Cet imprimé est à retourner impérativement avec les justificatifs suivants :

Attestation de bourse (si boursier(e))

Attestation d'ayant-droit (du parent ou du conjoint)

Contrat de travail (si étudiant(e) salarié)

NOM : _____

PRENOM : _____

NUMERO DE SECURITE SOCIALE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Étes-vous boursier(e) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
--------------------------------	------------------------------	------------------------------

Si déjà étudiant (e) en 2017/2018, précisez votre sécurité sociale:	<input type="checkbox"/> VITTAVI	<input type="checkbox"/> LMDE
---	----------------------------------	-------------------------------

Je déclare avoir bien pris connaissance des conditions d'affiliation à la sécurité sociale.

Date :

Signature :



DECHARGE DE RESPONSABILITE

Pour les trajets liés aux activités pédagogiques hors établissement

Je soussigné-e, étudiant -e, majeur-e
ou responsable pour les mineur- e-s

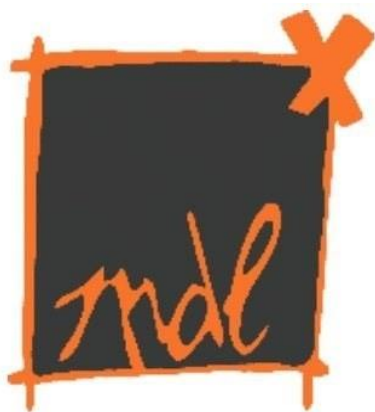
NOM : Prénom :
Classe :

Accepte de me rendre par mes propres moyens sur les lieux d'activités
pédagogiques de tournage et autres hors établissement pendant l'année
scolaire 2018/2019.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »





Maison des Lycéens



Rentrée 2018

Votre cotisation est indispensable au bon fonctionnement de cette structure.

Que vous y participiez ou non, vous investissez dans la vie du lycée des Arènes et dans sa culture d'établissement.

LA MAISON DES LYCÉENS

À l'image des élèves qui évoluent en passant du collège au lycée, les activités socio-éducatives passent un cap à partir de la classe de seconde. Alors que les collégiens connaissent le foyer socio-éducatif et un panel d'activités pilotées et gérées par des adultes, le lycée des Arènes a fait le pari de la **Maison Des Lycéens**.

Qu'est-ce-que c'est ?

L'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté.

La différence réside essentiellement dans le mode de gestion et de fonctionnement de cette structure. La **MDL** est une association loi 1901 (comme les foyers socio-éducatifs), mais **le bureau est constitué par des élèves majeurs pour les postes de Trésorier et de Président**.

Ce sont donc des élèves des « grandes classes » qui font vivre ce pôle d'activités extra-scolaires et décident des orientations, des activités à proposer aux élèves de toutes les sections.

La mixité sociale liée au recrutement de nos élèves et la diversité des filières, de la seconde aux BTS, permettent une ouverture et des échanges riches.

L'apprentissage de l'autonomie et la responsabilisation de ses acteurs est, vous l'aurez compris, un enjeu majeur de ce type de structure. Une personne ressource (personnel d'encadrement de l'établissement) porte toutefois un regard vigilant sur le bon fonctionnement de la MDL et offre une garantie de pérennité à cette association dont le bureau évolue au gré des années scolaires.

Les activités :

Du **théâtre d'improvisation**, de la **photo**, des **sorties ski**, du **jeu de GO**, de la **pratique instrumentale**, de la **BD- Manga**, un **ciné-club**, la supervision du « **bal de promo** » etc. Ces ateliers fonctionnent du lundi au vendredi et sont encadrés par des élèves volontaires ou des animateurs extérieurs.

La MDL participe également à différentes actions favorisant l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. En s'alliant aux associations d'anciens élèves, aux actions de prévention. En aidant au financement de voyages scolaires et en servant de caution morale et financière

La cotisation :

Elle est au même niveau qu'à la rentrée dernière : **15 €**.

Seules exceptions pour le théâtre d'improvisation et le jeu de Go qui sont animés par des professionnels, rémunérés au tarif conventionné. Pour ces deux activités, une cotisation annuelle supplémentaire de 20 € sera demandée aux participants.

Pour les élèves internes qui bénéficient des activités sur le lycée des Arènes en journée et sur le lycée Gallieni en soirée, la cotisation s'élève à 20 € répartis entre les deux établissements.

Adhésion facultative

Joindre un chèque à l'ordre de La Maison des Lycéens du Lycée des Arènes

Nom :

Prénom :

Classe :

Je participe aux frais de fonctionnement de la MDL : OUI NON

Elève externe ou demi-pensionnaire : Je joins un chèque de 15€